



Le discours du président de la république du lundi 13 avril fixe un objectif, la reprise de l'activité économique, et un cap, le 11 mai. Nous, fédérations de syndicats FO mayennais représentons l'ensemble des personnels de l'Education Nationale (enseignants, AESH, administratif, CPE, AED, personnels de santé...) et de la fonction publique territoriale (ATSEM, personnel technique école, collège et lycée...), avec notre Union Départementale, nous opposons fermement à la réouverture des établissements scolaires au détriment de la santé des enseignants, des personnels administratifs de l'Education Nationale, des agents territoriaux et des usagers, sur l'autel de la reprise économique à tout prix.

Réouverture des écoles le 11 mai ? Entre bricolage, amateurisme et irresponsabilité !

« La levée du confinement sans stratégie de sortie entraînerait une deuxième vague écrasant largement le système de santé ». Ainsi l'Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale (Inserm) résumait-il son étude publiée dimanche 12 avril et adressée au Conseil Scientifique mis en place par le président Macron. Souvenons-nous, le 12 mars, le président Macron annonçait aux français la fermeture des crèches et des établissements scolaires, « **pour une raison simple : nos enfants et nos plus jeunes, selon les scientifiques toujours, sont celles et ceux qui propagent, semble-t-il, le plus rapidement le virus, même si, pour les enfants, ils n'ont parfois pas de symptômes** » nous disait-il. En quoi la situation a-t-elle fondamentalement changé ?

Jean-Michel Blanquer se montre incapable de présenter la moindre mesure pour accompagner la réouverture des établissements scolaires, sauf à considérer que la progressivité est une mesure concrète. Les administrations territoriales sont muettes au sujet de la réouverture des écoles. Quelles organisations sont prévues pour rouvrir les cantines, les garderies et quel est le protocole de nettoyage des établissements par le personnel territorial ? Qu'en est-il des transports scolaires ?

Ne nous leurrions pas, c'est uniquement pour permettre aux parents de reprendre le travail que l'on s'apprête à ouvrir les établissements, et peu importe le risque !

Sur le terrain, le gouvernement fait preuve d'un total amateurisme. Incapable de protéger les personnels volontaires dans les établissements pour l'accueil des enfants de personnels soignants, incapable de protéger comme il se doit les personnels territoriaux (ATSEM, agent technique collège, agent technique lycée...), il envisage aujourd'hui une réouverture des écoles sans tests, sans matériels de protection, sans la garantie de pouvoir faire respecter les fameux gestes barrières par les élèves. Comment le pourrait-on dans des cités scolaires de plusieurs centaines d'élèves, dans les cantines, les cours d'école, ou dans des classes maternelles avec des tout-petits ?

Selon la récente enquête nationale de l'ONS (observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement), les établissements scolaires sont loin d'être suffisamment pourvus en points d'eau et matériel de protection. Equiper les établissements nécessiterait des délais et des moyens, ces dispositions ne sont même pas à l'étude. Par ailleurs, l'ordre des médecins s'oppose formellement à la réouverture des établissements scolaires.

Pour l'UD FO 53, la FNEC-FP FO 53, le GD FO Territorial 53, les seules conditions à la réouverture des établissements sont :

- le dépistage systématique des personnels et des élèves avec des tests sérologiques**
- le matériel de protection adapté et en quantité suffisante (savon, gel hydroalcoolique, gants, serviettes, masques FFP2)**
- le nettoyage et la désinfection des locaux dans le cadre d'un protocole strict**

Ces conditions sont très loin d'être réunies !

Nos organisations syndicales FO refusent que les écoles, collèges et lycées servent de garderie au service du MEDEF et du patronat. Les personnels territoriaux et les personnels de l'Education Nationale ne sont pas une variable d'ajustement pour les besoins du marché. Cette décision de rouvrir les établissements scolaires ne trompe personne.

Nous invitons personnels, usagers, retraités, parents d'élèves, étudiants, lycéens... à signer et à faire signer la pétition nationale de la FNEC-FP FO : <https://www.fo-fnecfp.fr/le-11-mai-ou-apres-pas-de-reprise-sans-depistage-systematique-sans-tous-les-moyens-de-protection-necessaires/>